



Déclaration liminaire intersyndicale Situation du Service du Numérique - CSA Administration centrale du 31 mai 2023

Mme la Secrétaire Générale,

Cette première instance du CSA Administration centrale est une nouvelle occasion de vous alerter sur la situation du service du numérique et de vous apporter des éléments d'actualité.

Vous le savez, face aux difficultés quotidiennes et situations de souffrance au sein de ce service, une intersyndicale s'est constituée pour structurer l'aide et les actions à apporter. En substance, l'intersyndicale a organisé une HMI de 2h le 21 avril et a proposé à la communauté de travail du SNUM une enquête en ligne qui s'est terminée le 14 mai dernier.

La présence de M DENAIS aujourd'hui en tant que chef du service du numérique dans cette instance lui permettra, nous l'espérons, d'apporter son appréciation de la situation et les mesures d'améliorations qu'il envisage à court terme.

Nous ne vous referons pas l'historique de la réorganisation déjà évoqué en CSA ministériel. Vous avez ces derniers jours rencontré les services parisiens et les services à Auzeville. Vous avez pu échanger avec certains agents et pu mesurer que malgré un mal-être important, chacune et chacun a à cœur de rendre un service de qualité.

Depuis le CSA ministériel, l'intersyndicale a analysé les résultats de l'enquête auprès des agents. 89 réponses sur 165 sollicitations, c'est un taux de réponse très satisfaisant.

Hélas la satisfaction s'arrête là ! En effet, les différentes réponses et commentaires ne font que confirmer nos premiers témoignages et inquiétudes. Le service du numérique est en grande difficulté. Les moyens humains, techniques et financiers manquent. Cette situation est aggravée par un management brutal et autoritaire.

Beaucoup de commentaires inquiètent, vous pourrez en prendre connaissance dans le résultat de l'enquête que nous vous remettons ici. Vous pourrez trouver des extraits de commentaire des agents qui sont révélateurs.

L'intersyndicale sollicite à nouveau sa demande d'une bilatérale pour vous exposer plus amplement la situation du SNUM et celle des agents et agentes qui y travaillent.

Votre première proposition du 6 juin ne peut être honorée par l'intersyndicale en raison d'un mouvement de grève ce même jour contre la réforme des retraites et en soutien à la proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites du groupe parlementaire LIOT.

L'intersyndicale réitère aussi sa demande de poser un diagnostic RPS sur ce service et d'agir rapidement conformément à la note de service relative à la prévention des risques psychosociaux SG/SRH/SDDPRS/2014-629 et des articles D. 4132-1 et L. 4132-2 du Code du travail.